

Nopeschfest / Fête des voisins

Demande de matériel

À remettre au plus tard le 8 mai 2026
(à envoyer par courriel à communication@habscht.lu ou par courrier)

Responsable de la demande

Nom et prénom:			
Adresse:			
Code postal et localité:			
Numéro de téléphone:		Courriel:	
Date de la fête des voisins:		(entre le 22 mai et le 31 mai 2026)	

Matériels mises à disposition (dans la limite des disponibilités de la commune)

☐ Banderole de réclame	
☐ Cartes d'invitation	Quantité:
☐ Set-brasserie (1 table et 2 bancs)	Quantité:
☐ Barrière de sécurité :	Quantité:
☐ Poubelle grise (déchets ménagers)	Quantité:
☐ Poubelle verte (déchets organiques)	Quantité:
☐ Poubelle brune/jaune (verre)	Quantité:
Date et heure de livraison souhaitées : (du lundi au vendredi entre 7h00 et 15h00)	
Les affiches publicitaires sont téléchargeables à partir du site internet de la commune de Habscht (www.habscht.lu).	

Occupation voie publique

Toute demande d'occupation d'une partie de la voirie communale, d'un parking ou d'une bande de stationnement dans le cadre de l'organisation d'une « Fête des voisins » sera préalablement examinée par le service technique.

Après approbation par le service technique, une modification temporaire du règlement de la circulation sera arrêtée par le collège échevinal. Celui-ci mentionne la date et l'heure de la fermeture concernée.

La commune de Habscht assure la mise en place des barrières « route barrée » et/ou des panneaux « stationnement interdit » pour la manifestation concernée.

Lieu d'occupation :

☐ Bande de stationnement	à préciser le nom / l'endroit:	
☐ Parking	à préciser le nom / l'endroit:	

, le _____
Signature (**)

(**) Par sa signature, l'organisateur déclare expressément de prendre soin et de respecter le matériel communal mis à disposition.

Réservé à l'Administration communale

AUTORISATION

 Accordée
 Refusée

Motif de refus

Eischen, le

Le collège échevinal